

# LE GUSTEUR

## DE S'-QUENTIN ET DE L'AISSNE

Le GUSTEUR paraît, à Saint-Quentin, les Lundis, Mercredis, Vendredis et Samedis.  
Un SUPPLÉMENT de 4 pages, renfermant des nouvelles locales, des Parisiens, un bulletin commercial, est joint au numéro de Samedi soir.

Adresser les Lettres, les Mandats et toutes communications concernant le journal, à M. Ch. POETTE, DIRECTEUR-GÉRANT du GUSTEUR

BUREAUX	CONDITIONS	IMPRESSIONS	ABONNEMENTS	INSERTIONS
On s'abonne aux Bureaux du GUSTEUR, rue Croix-Belle-Porte, 21. Les abonnements datent des 1 <sup>er</sup> et 15 de chaque mois. Tout abonnement qu'on laisse renouveler est exigible en entier.	A l'expiration de leur abonnement, les personnes qui n'ont pas l'intention de le continuer doivent refuser le journal. Un franc de frais de recouvrement à domicile, lorsque l'abonnement n'est pas payé à son échéance.	TIPOGRAPHIQUES ET LITHOGRAPHIQUES Insertions légales et judiciaires	Saint-Quentin . . . . . Un an 18 fr. Alsace et départements limités . . . . . 20 fr. France . . . . . 22 fr. Le Dimanche seul . . . . . 11 fr.	6 mois 9 fr. 3 mois 5 fr. 1 mois 3 fr. Annonces : . . . . . 0.25 centimes la ligne Réclames : . . . . . 0.40 — Fait divers : . . . . . 0.50 — Chronique locale : . . . . . 1 fr. —

### Un SUPPLÉMENT est joint au numéro de ce jour.

Saint-Quentin, 6 janvier.

Les bruits de guerre qui ont préoccupé et qui préoccupent certainement encore à l'heure qu'il est l'opinion publique en France, en Allemagne et dans toute l'Europe, paraissent ne plus avoir aujourd'hui la même intensité que dans ces derniers jours. Des nouvelles optimistes arrivent de tous côtés. Elles dominent partout et tout particulièrement en Allemagne. Il est probable qu'un mot d'ordre a été donné à la presse de ce pays, presse qui ne jouit pas, tout le monde le sait, d'une entière liberté, d'une indépendance aussi complète que la presse française, la presse de l'Angleterre, et celle de la plupart des autres pays de l'Europe.

Avant-hier, le correspondant du *Matin* à Londres, disait dans une dépêche que, de divers côtés, de source anglaise et de source allemande, il apprenait que l'empereur Guillaume prouverait à la conférence d'Algésiras son désir de conciliation vis-à-vis de la France, que ses sujets les plus influents, y compris les membres de l'ambassade d'Allemagne, lui attribuent le désir de rétablir de bons rapports avec la France et que pour montrer ses sentiments pacifiques, il fera à la conférence d'Algésiras des concessions pareilles à celles que la France a faites à l'Allemagne l'été dernier.

En ce qui concerne l'Angleterre et l'Allemagne, un de nos confrères disait hier :  
« Le roi Edouard est, aujourd'hui, en termes beaucoup plus amicaux qu'il y a quelque temps avec l'empereur Guillaume, et il n'y a pas de doute que le roi d'Angleterre, qui, lui-même, désire de bons rapports entre son pays et l'Allemagne et entre la France et l'Allemagne, a déjà indiqué à son impérial neveu la voie la plus facile pour atteindre ce double but, c'est-à-dire en rendant justice aux droits et aux intérêts légitimes français au Maroc, pendant la conférence d'Algésiras.

Il est hors de doute que l'empereur Guillaume et le peuple allemand tout entier tiennent à entretenir des relations cordiales avec leurs voisins, la France et l'Angleterre, et qu'ils préfèrent une fin de la tension de ces temps derniers à un succès diplomatique dans la question marocaine ».

Malgré tout ce qui a été dit, écrit et publié dans ces derniers temps, nous croyons que l'empereur Guillaume ne veut rien précipiter, qu'il veut attendre l'heure et le jour où il pourra lancer ses armées contre nous, et c'est pour cela qu'il faut que tous les bons Français, tous les patriotes, tous ceux qui ne veulent pas voir la France, la Champagne, nos pays de l'Est, des bords de l'Aisne, de l'Oise, de la Somme autour de Saint-Quentin, incorporés à l'Allemagne, doivent tout faire pour éviter ce désastre national. Il faut que nos socialistes, nos collectivistes patriotes renoncent à leurs utopies pour ne voir que les nécessités de la sécurité, de la défense nationale.

L'internationalisme est une pensée, une idée généreuse, nous le reconnaissons, mais c'est une chimère, une utopie qui peut avoir pour la France les plus désastreuses conséquences.  
Nous croyons que la paix sortira de la conférence d'Algésiras, mais il ne faut pas s'aveugler, il ne faut pas avoir trop de confiance, il ne faut pas être trop optimiste.  
La guerre russo-japonaise, les doctrines socialistes et collecti-

vistes ont placé les nations européennes dans une situation si troublée, si inquiétante, si incertaine, qu'on ne peut plus compter sur rien et qu'autour de nous, en France comme dans presque tous les pays de l'Europe, on ne peut plus compter sur la stabilité, ni sur la sécurité politique et sociale.  
Les politiciens de l'école de M. Combes nous ont placés dans une situation désastreuse.  
Ch. POETTE.

### LA GUERRE

La guerre ? Pourquoi la guerre ? Les Prussiens nous ont pris, en 1871, une des plus belles parties de notre territoire. Ils ne se sont pas bornés à la crête des Vosges, ils ont exigé le versant français pour pénétrer plus facilement chez nous, quand ils le voudraient.  
Nous avons aussitôt dépensé un milliard et demi pour défendre notre nouvelle frontière. Cent forts hérissés de canons !

Depuis trente-quatre ans, nous donnons chaque année, un milliard pour notre armée et notre marine, un milliard prélevé, soit par son, sur les produits de la terre, soit par le travail de l'industrie, sur le salaire de l'ouvrier.  
Depuis trente-quatre ans, nous avons eu le service militaire obligatoire pour tous, qui prend, pendant ses belles années, la fleur de notre jeunesse.

Un incident, l'incident Schœnbelé, a éclaté en 1887, qui a failli amener un conflit. Vous vous souvenez de ce commissaire spécial de Nancy, appelé traîtreusement par un de ses collègues allemands de l'autre côté de la frontière, arrêté aussitôt pour violation de cette frontière et qu'on voulait condamner, au mépris de tous les principes du droit international !  
La France était seule, sans alliés. Mais elle s'est dressée d'un bond, si fière, si résolue, en face de Bismarck, que l'Allemagne l'a reculé.

Depuis, nous avons eu l'alliance de la Russie, parce que nous étions forts. Mais aujourd'hui le puissant empire Russe semole s'écrouler, frappé à la fois par la défaite et la révolution.  
Nous pouvions croire que nous étions en 1905 ce que nous étions en 1887.  
Pourquoi n'en est-il plus ainsi ? N'avons-nous pas, chaque année, versé entre les mains de nos gouvernants notre milliard ?  
Ne leur avons-nous pas donné notre belle jeunesse ?  
Nos forts ne défendent-ils plus notre frontière ?  
Nos arsenaux, nos cuirassés ne sont-ils plus prêts, ne contribuent-ils plus à notre puissance militaire ?  
D'où est venue l'arrogance nouvelle de l'Allemagne et son espoir de nous battre en quelques jours ?  
Oui, nous le savons ; elle a une armée de première ligne de un million cinq cent mille hommes, jeunes, adoussés de 28 ans, sans compter ses nombreuses réserves ; elle a 4.500 canons prêts à entrer en campagne ; ses lignes stratégiques sont admirablement disposées. En quelques heures elle sera à Nancy. Elle aura, en même temps qu'elle nous fera parvenir sa déclaration de guerre, franchi la frontière de la Meuse et peut-être, violant la neutralité belge, lancé de son vaste camp de Malmédy, en face de Liège, des armées qui déboucheront sur les Ardennes, le Hainaut et la Flandre.

Et nous ?  
Nous, pour le malheur de notre pays, nous avons vu, pendant quelque temps, passer sur la France un souffle de désespoir et de folie.  
Nous avons vu des hommes qui préchaient la désertion et l'indiscipline, la haine du drapeau et de la patrie, trouver presque des sympathies dans les sphères gouvernementales.  
Nous avons vu des ministres oublier l'entretien de nos fortresses, le renouvellement de nos approvisionnements de guerre, la confection de nos munitions.  
Nous avons vu des ministres semer eux-mêmes l'esprit d'insubordination et de révolte dans nos arsenaux et donner le pas aux syndicats rouges, prépondérants dans nos ports militaires, sur les chefs de nos vaisseaux de combat.

Nous avons vu un gouvernement n'avoir qu'une unique pensée, la guerre religieuse et fermer de parti pris, les yeux sur ce qui se passait dans le monde, sur ce qui se passait même à deux pas de lui, de l'autre côté de la frontière.  
On aurait peut-être oublié ces hommes en ne pensant qu'à réparer le mal qu'ils ont fait.  
Et nous savons que ce mal se répare, qu'il est presque réparé.  
Mais l'ambition de gouverner les reprend : l'amour du pouvoir les fait surgir à nouveau.  
Des représentants de la nation qui les ont soutenus, déclarent ne rien regretter de leurs votes et être prêts à recommencer.  
Les malheureux ! Ils n'ont rien vu, n'ont rien entendu, rien appris ! La portée de leur esprit n'a jamais dépassé

la limite de leur circonscription électorale.  
Et ils se présentent, sans se douter de leur inconscience, pour solliciter de nouveaux mandats !  
Que ceux qui ont au cœur le souci des destinées de la patrie se dressent à leur tour et qu'ils barrent la route aux aveugles, aux insensés.  
Le temps est venu.  
Demain, il serait trop tard.  
Henry LOZÉ,  
Ancien ambassadeur, député du Nord.

### RÉGIME RÉPUBLICAIN

Nous extrayons de la circulaire adressée aux électeurs sénatoriaux par les candidats progressistes de la Loire les passages suivants qui définissent la République que nous voulons, la seule qui mérite le nom de République :

La République doit être le régime de la liberté, de la justice égale pour tous, de la tolérance et de la fraternité.  
Nous repoussons ces distinctions qu'on essaie de créer entre les amis des hommes momentanément au pouvoir et ceux qui ne pensent pas aveuglément comme eux, pour accorder tout aux uns et refuser tout aux autres. Le favoritisme engendre la corruption, et le gouvernement d'une grande démocratie doit avoir pour base la probité, la droiture et le respect de toutes les opinions sincères.

Avec la loi de 1886, nous demandons à côté de l'enseignement libre public, la liberté d'enseigner, sous le contrôle de l'Etat, pour tous les citoyens sans distinction, lorsqu'ils justifient des conditions de capacité et de moralité nécessaires.  
Nous voulons aussi la liberté de conscience et la liberté du travail, et nous désirons aider à la constitution d'un gouvernement républicain indiscuté, qui ne tolère pas l'anarchie, et s'applique à apaiser les conflits et à faire disparaître les causes de division.

Le pays, qui veut résolument la paix et qui s'impose pour la conserver des charges considérables en hommes et en argent, a le droit de résister aux agressions étrangères, ne saurait tolérer plus longtemps que l'on désorganise par la délation, par l'appel à la désertion, par la propagande antimilitariste, les forces nationales si laborieusement constituées.

On ne respecte que les forts, a dit M. Roosevelt, le Président de la grande République des Etats-Unis. Il faut que la France soit forte pour garder sa situation.  
Les récents événements du Maroc nous ont apporté à cet égard un douloureux enseignement ; il ne saurait être oublié.

Nous ne sommes pas pour la politique de promesses qu'on ne peut pas tenir.  
Nous sommes des hommes de travail, nous l'avons prouvé, et nous entendons travailler honnêtement et consciencieusement à la prospérité du pays.  
Nous déclarons résolument qu'il faut écarter les questions qui divisent les hommes et les problèmes économiques et sociaux si nombreux sur lesquels l'accord peut se faire.

A cette condition, la paix renaîtra dans notre pays si profondément troublé, et la prospérité générale s'en suivra.  
Il est temps de faire taire les divisions, il est temps d'inaugurer une grande et large politique de liberté, d'union, de concorde et d'apaisement pour le salut de la République et du pays.

BOURGANEL, sénateur.  
Jean MEYRE, Conseiller municipal de St-Etienne.  
H. AUDIFFRED, sénateur.  
Emile REYMOND, sénateur.  
CLAUDINON, député.

### Elections sénatoriales

Demain dimanche auront lieu des élections sénatoriales. L'attention se porte sur les départements où la bataille est plus vigoureusement engagée, et du résultat desquels dépend l'issue de la journée. Ce sont notamment la Loire, l'Oise, le Nord, la Manche, la Marne, la Gironde.  
Dans la Loire, il suffit de maintenir les positions conquises dans les récentes élections partielles pour que la liste entière de M. Audiffred soit élue. Le succès de celle de M. Franck-Chauveau, dans l'Oise, ne fait plus guère de doute. Dans la Manche, il est permis d'affirmer que la grande majorité des délégués sénatoriaux a cessé d'appartenir au Bloc. Nous pouvons et nous devons gagner trois sièges, à la condition que les candidats modérés, peut-être (trop de désintéressement et d'esprit de discipline pour assurer un second tour de scrutin) l'entente nécessaire.

Dans le Nord, la multiplicité des listes rend la situation un peu confuse ; mais, de l'aveu général, la présence de M. Debière, dont le nom a été mêlé aux affaires de délation, sur la liste radicale, en même temps que les graves révélations de M. Lozé en ce qui touche la pression exercée sur le Conseil de l'Ordre de la Légion d'Honneur par le gouvernement de MM. Combes et Vallé, ont donné à la lutte un caractère tout particulier.

### LES DISCOURS D'AGEN

M. Doumer est un homme heureux : tout lui réussit. Voltaire demandait à Dieu de le garder de ses amis : quant à mes ennemis, disait-il, je m'en charge. M. Doumer n'a même pas besoin de se charger de ses ennemis ; ce sont eux qui se chargent de lui, et ils font sa fortune. Ils la font, tout d'abord, par la politique qu'ils ont infligée à la France depuis quelques années, politique abominable qui fait désirer un changement

quelconque à tous ceux qui n'y ont pas établi leur garde-manger. Ils l'ont fait en montrant du doigt comme l'homme de qui pourrait venir le changement. Ils la font enfin et surtout en exhibant contre lui, dans un étalage trop apparent, ce qu'ils appellent leurs forces. C'est une vraie cour des miracles qui s'est abattue dimanche sur Agen, pour y donner une représentation. On y voyait M. Camille Pelletan, hélas ! et M. le général André, hola ! Ces deux organisateurs de la victoire électorale, l'un ordonné, comme autrefois la défense nationale, le rebours de leurs intentions. Tant pis pour M. Fallières ! Tant mieux pour M. Doumer !

Mais est-ce bien pour M. Fallières qu'ils venaient opérer ? On aurait pu croire que le général André songeait surtout à lui-même, et que M. Pelletan songeait surtout au général André. S'agissait-il, par hasard, de la réhabilitation de l'homme des fiches ? Si j'ai été choisi pour être délégué auprès de vous, a dit M. André, c'est moins pour mon talent d'orateur que pour la fermeté de mes convictions républicaines et pour la netteté et la vigueur de mes actes. M. André se défendait d'avoir été choisi pour son talent d'orateur, en vérité, le trait est piquant ! M. Pelletan est allé plus loin. « Nous devons, a-t-il dit, reporter toute notre reconnaissance sur l'homme dont j'ai l'honneur d'être le collègue. André est un véritable homme d'Etat... Il a voulu s'entourer de renseignements et de garanties pour marcher dans une voie sûre et on ne peut que l'en féliciter. Que les félicitations de M. Pelletan lui soient légères ! Mais qu'est-ce que tout cela avait à faire avec l'élection sénatoriale de Lot-et-Garonne ? Est-ce que M. André est candidat au Sénat ? Est-ce qu'il est candidat à la Présidence de la République ? On l'aurait cru en sentant M. Pelletan. Cette joie nous sera-t-elle donnée ?  
Non, par malheur, MM. André et Pelletan travaillaient à leur façon pour M. Fallières et surtout contre M. Doumer. Dieu sait ce qu'ils ont dit de ce dernier ! Ils en ont fait un ambitieux du plus grand style, conduisant avec une habileté supérieure une conspiration qui fait d'autant plus frémir M. Pelletan et M. André qu'ils se voient déjà lâchés par leurs amis et ne sentent autour d'eux que la trahison. Ils le disent, ils l'avaient, ils s'en plaignent, ils se répandent à ce sujet en gémissements exaspérés. Quel meilleur service pourraient-ils rendre à M. Doumer ? Ils le désignent aux espérances de tous les mécontents. A les en croire, M. Doumer distribuerait de sommes folles et les distribuerait à profusion. Et dire que MM. Pelletan et André n'en touchent pas la moindre parcelle ! Ce n'est pas juste.

### Un maximum dangereux

Le 4 janvier, la circulation des billets de la Banque de France s'est élevée à la somme de 4 milliards 995.274.345 fr. Si le public eût demandé 95 millions de plus, la Banque eût été dans l'impossibilité de les délivrer. En vertu de la loi du 17 novembre 1897, l'émission totale des billets ne peut pas dépasser cinq milliards. Qu'on suppose une liquidation embarrassée, les déposants des sociétés de crédit retirant une partie de leurs fonds, ces établissements conduits à récompter leur portefeuille à la Banque, celle-ci n'eût pas eu le droit de répondre aux besoins, si ce n'est en puisant dans son encaisse métallique. D'autres circonstances sur lesquelles il est superflu d'insister, pourraient rendre indispensable un développement inusité des opérations de notre premier établissement de crédit : des bons du Trésor pourraient être présentés à la Banque ; avec le maintien du maximum actuel d'émission, aucune ressource, en dehors de l'encaisse n'existerait pour faire face à ces exigences. C'est le fonctionnement de la Banque de France arrêté, en tant que banque d'émission.

### L'Allemagne... autrefois

A l'occasion de la prochaine réunion de la conférence d'Algésiras, le *Matin* rappelle qu'en 1880 l'ambassadeur de France à Berlin écrivit quelques jours avant la conférence de Madrid sur la question du Maroc, à M. de Freycinet, alors ministre des affaires étrangères, que le prince de Bismarck lui avait dit être spécialement chargé de déclarer que l'Allemagne, n'ayant point d'intérêts au Maroc, son délégué aurait pour instructions de régler son attitude d'après celle de son collègue de France.  
Le *Matin* ajoute que le délégué allemand, conformément aux ordres qu'il avait reçus, a appuyé l'action du délégué français.

### Les nouveaux impôts allemands

Un vaste mouvement de protestation contre les nouveaux droits sur la bière et le tabac se dessine dans toute l'Allemagne, Francfort, 3 janvier.  
On télégraphie de Berlin :  
Le mouvement contre les nouveaux impôts s'accroît ; dans presque toutes les villes ont lieu des meetings de protestation. Les deux impôts les plus impopulaires sont l'impôt sur la bière et l'impôt sur les tabacs.  
A Osnabrück, à Heidelberg et dans diverses autres localités ont eu lieu fin décembre et commencement de janvier, des

meetings et des réunions des chambres de commerce pour protester.  
Le syndicat des hôteliers allemands (environ 40.000 membres), l'union des hôteliers allemands (40.000 membres), l'union des hôteliers et des albergistes de Berlin et des environs (5.000 membres), invitent les hôteliers allemands à un meeting de protestation pour le 8 février.  
Dans toutes les branches, d'ailleurs, on pense qu'accepter les nouveaux impôts serait un malheur national, car les débiteurs estiment impossible la continuation de leur métier dans de pareilles conditions. La fabrication, notamment, des cigares à 5 et 6 pfennings, qui constitue la base de l'industrie cigarière allemande, sera impossible.

### CHRONIQUE LOCALE

Saint-Quentin, 6 janvier.

#### MUSÉES

Dons faits au cours de l'année 1905  
M. H. Driaper, 8, rue Mauguérin, à Paris. — *Le Chat Botté*, peinture de Madame Marie Nicolas, née à Villers-Cotterêts, mère du donateur.  
Feu M. le baron Alphonse de Rothschild, membre de l'Institut, à Paris. (Legs fait suivant ses dernières instructions). — *François Villon*, statuette en marbre blanc due au ciseau de François Etcheto (1885).  
Villon, poète populaire et novateur dans la langue française, vivait au XV<sup>e</sup> siècle. Ami du pittoresque, de la malice et de la gaieté, cet écrivain nomade nous a tracé des vers vers le tableau de son existence déplorable, toute d'expédients, d'insouciance et de misère. Deux fois condamné à la potence, cet enfant des rues de Paris fut chaque fois gracié par le roi Louis XI. Véritable père de l'esprit français, il fut l'inspirateur de Clément Marot, de Ronsard, de la fabuliste Jean de La Fontaine, qui procéda directement de cet ancêtre.  
M. Elie Fleury, Directeur-Gérant du *Journal de Saint-Quentin*. — Un dessin original teinté à l'encre de Chine, par M. Déroulède-Ancelle.

Ce dessin, qui a été gravé, représente les monuments de la ville, et donne notamment une vue cavalière du grand concours régional de 1882, qui s'est tenu à Saint-Quentin, sur les Champs-Élysées.  
M. G. Cantelon, professeur de musique, place de l'Hôtel-de-Ville. — *Le Drapeau de la Société musicale (fanfare)*, *Le Progrès*, dont M. Cantelon fut le chef.

Cet étendard a été offert à la Société par le très aimable et sympathique préfet de la Défense nationale, Anatole de La Forge, lors d'une visite que lui fit cette Société au retour de Versailles, le 20 juin 1881.  
Madame... — Une *camée* en malachite dans sa monture en or, lapidé par le grand sculpteur Guillaume, qui fut, comme on sait, directeur de la villa Médicis, à Rome.

Ce travail fait par M. Guillaume vers la trentième année de son âge, représente le frère du sculpteur, qui a longtemps habité Saint-Quentin, où il est mort il y a quelques années.  
M. le capitaine Lecomte, du 87<sup>e</sup> régiment de ligne, rue de Mulhouse. — Un *boulet de canon*, en fonte de fer, trouvé à Rouvroy, dans un champ situé à l'ouest de la voie ferrée, à mi-distance entre les deux points. Ce projectile français du siège de 1857, le seul que nous possédions, puisque les autres sont espagnols, a dû être tiré par un des canons de la place, dans une sortie vers Remicourt, peut-être celle que fit inopinément l'Éléphant. On dit que cet officier perdit la vie ce jour-là même au lieu dit *Le Temps perdu*.

La Ville de Saint-Quentin. — 1<sup>o</sup> Un *plan manuscrit* et colorié de Saint-Quentin, daté de 1716 et signé par Legoutbail. — 2<sup>o</sup> Un album : *Le Musée du Nord, à Stockholm*. — Une *clé de lois* en fer, fort ancienne, remise par M. Boudeville, Directeur Voyer. Cette dernière et intéressante pièce, qui paraît confiner à l'époque carolingienne, a été recueillie aux abords immédiats de l'ancienne voie romaine qui, d'Angulus Veromandorum (Saint-Quentin), se dirigeait à travers les marais Chantraine sur Labbette, Grugies, Clastres, Noyon et Beauvais. Cette voie vient d'être retrouvée et il y a moins de deux mois, rue de Vicq et dans la rivière de Somme à leur confluence, et nous paraît avoir été le prolongement de la rue d'Annule qui, semble-t-il, devait tout au moins exister à l'état de chemin, sur le côté sud-ouest de la cité, à l'époque gallo-romaine.

Le Conservateur des Musées, Théophile ECK.

### BIBLIOGRAPHIE

Essai Historique sur le Droit des Gens Mariés DANS LE VERMANDOIS (1)  
Nous avons reçu hier un nouveau livre de M. Gaëtan Legrand, docteur en droit, avocat, membre correspondant de la Société Académique de Laon et de la Société Archéologique de Vervins. Ce livre a pour titre : « Essai Historique sur le Droit des Gens Mariés dans les Pays régis par la Coutume du Vermandois ».

L'ouvrage est de format grand in-octavo, et se compose de deux cents pages des plus instructives et des plus intéressantes. C'est une œuvre d'érudition, de recherches et d'étude, à laquelle l'auteur a joint un certain nombre de chartes, de documents anciens très importants, parmi lesquels nous citerons :  
Les lettres du marcheur du canton d'Étreillers, document publié dans le *Vermandois* par G. Lecocq ;  
Un acte de Vente passé le 29 mars 1302, devant l'abbé, le maire et les échevins d'Homblères par une mère de famille des biens de ses enfants. Acte

reproduit par M. Emm. Lemaire dans les Archives Anciennes de la Ville de Saint-Quentin, et un autre acte publié par le même historien, dans les mêmes Archives, concernant également Homblères ;  
Le contrat de mariage de Guillaume de Coucy en 1311 ;  
Un document concernant un contrat de mariage collectif en 1751.  
L'ouvrage comprend sept chapitres, divisés en sous-chapitres tous très instructifs.  
Au sujet du livre de M. Legrand, notre confrère, le *Republicain*, de Vervins, dit ce matin :  
« Il est extrêmement intéressant de rechercher à travers notre vieille législation coutumière la trace des transformations subies par ce droit commun matrimonial tel que nous le possédons aujourd'hui.  
« Et c'est le but que s'est proposé M. Gaëtan Legrand dans l'*Essai* qu'il vient de publier, en bornant toutefois son travail aux pays qui furent régis par la coutume du Vermandois, c'est-à-dire, pour nous servir de divisions administratives actuelles, les arrondissements de Saint-Quentin et de Vervins, et une grande partie de ceux de Laon et de Soissons dans l'Aisne ; dans la Somme, Nesles et Ham en partie, et quelques villages environnants ; dans l'Oise, le Yonnez ; dans les Ardennes, Brienne, en Belgique, quelques communes de la province de Hainaut.  
« Pour l'époque antérieure au XVI<sup>e</sup> siècle M. Legrand a étudié surtout les œuvres de Pierre de Fontaine, de Philippe de Beaumanoir et de Jehan Boutillier qui furent, les deux premiers baillis, et, le troisième, lieutenant de bailli du Vermandois, ainsi que les vieilles chartes de communes et les chartes privées.  
« A partir du XVI<sup>e</sup> siècle, il a recouru à la rédaction officielle des coutumes et aux ouvrages de ceux qui les ont commentées.  
« Il a en outre compulsé un nombre considérable d'ouvrages spéciaux et fouillé de nombreuses archives, soit aux greffes des tribunaux soit dans les études de notaires.  
« C'est un travail considérable qui a exigé beaucoup de patience et de recherches et des connaissances approfondies de droit ancien et d'histoire locale et qui intéressera tous les érudits et tous ceux qui aiment davantage la grande patrie à travers la petite qui a été leur berceau et celui de leur famille ».

Nous ajouterons que Pierre de Fontaine-Uterle, et Philippe de Beaumanoir que cite notre confrère de Vervins, qui vivaient au XII<sup>e</sup> siècle, sous le roi Louis IX, sont en quelque sorte les restaurateurs du droit coutumier en France, et particulièrement dans le Vermandois et dans l'Île-de-France. Pierre de Fontaine a réuni et écrit les *Usages et Coutumes de France et du Vermandois* et Beaumanoir les *Coutumes du Beauvoisis*.  
Ch. P.

### La nouvelle année

De M. Harduin, dans le *Matin* :  
Nous voilà revenus, par rapport au soleil, au point exact où nous nous trouvions, il y a juste 365 jours.  
La terre ayant accompli son tour, va en recommencer un autre en tous points semblable.  
Il y a longtemps, très longtemps, qu'elle se livre à cet exercice, depuis cinquante millions d'années, prétendent certains géologues, fort peu sûrs, du reste, de leur affaire.  
Et chaque jour, durant ces cinquante millions d'années, le soleil, qui, lui aussi, tourne probablement autour d'un autre plus grand soleil, que nous ne voyons pas, nous a fait voyager à sa suite, nous entraînant avec une vitesse de plus de 33.000 kilomètres à l'heure.

Au cours de ce gigantesque voyage à travers l'incommensurable espace, des milliards et des milliards de parasites : hommes, animaux, végétaux sont nés et sont morts sur l'écorce de la petite boule solidifiée, dénommée terre, qui accompagne le soleil dans sa course.  
La durée de leur existence, comparée à celle des mondes, n'a pas même été égale à la cent-millionième partie du quart d'une seconde. Autant dire qu'à peine nés, ils étaient déjà morts.

Si on s'élève à seulement deux ou trois kilomètres, tous ces parasites animés, y compris les hommes, deviennent invisibles. Or, cette distance est infime, étant donné qu'entre la terre et le soleil la distance n'est pas moindre de 148 millions de kilomètres.  
Pourtant ces hommes invisibles, naissant et mourant au même moment, ont l'incroyable prétention de croire qu'ils sont l'unique raison d'être de l'univers et, sur cette conviction, ils ont ébauché des systèmes, des doctrines, toute une théologie très compliquée, chargée d'anathèmes ceux qui nient ou qui doutent.  
Et c'est une chose très comique, qui pourrait être l'objet de vastes méditations en ce premier jour de l'an, si, précisément ce jour-là, on n'avait pas tant de visites à faire et de souhaits de longue vie à s'adresser entre éphémères.

L'accident s'est produit à l'endroit où le chemin traverse la route du Cateau à Câtillon, sur le territoire de Basuel. Bien que grièvement blessé, M. Lerat eut le courage extraordinaire de se rendre à un kilomètre plus loin pour demander du secours ; de là, il a été transporté à l'hôpital du Cateau, où les docteurs Rossignaux et Tamboise ont procédé immédiatement à l'amputation, jugée nécessaire, du bras droit ; une forte plaie qu'il portait à la tête, fut lavée et, à moins de complications, on pense que cet agent survivra à ses blessures.

Mme Lerat, prévenue de ce douloureux accident, est allée voir son mari dans la journée de mardi.

**FOLEMBRAY.** — Du *Courrier de l'Aisne* :

Les amateurs de chasse à courre, qui assistent deux fois par semaine, aux rendez-vous donnés dans la forêt de Saint-Gobain, par l'équipage de Folembrey, ont eu, jeudi, un spectacle peu banal et digne de figurer parmi les récits, qui font la joie des chasseurs et que l'on raconte complaisamment dans les journaux spéciaux.

L'équipage avait, sur le coup de midi, attaqué, nous dit-on, au Rond-d'Orléans, un cerf (dix cors) qui, bientôt déhârdé, se dirigea, poursuivi par la meute, vers Folembrey.

Après un peu plus d'une heure de chasse, l'animal arriva au petit Pont, qu'il franchit, après quoi, d'un bond superbe, il sauta la clôture du château et se trouva dans le parc dont la magnificence parut l'étonner.

Les cerfs sont-ils curieux, eux aussi ? Leur psychologie nous échappe. Toujours est-il que la bête de chasse, tranquille et majestueuse, s'avança vers le perron qu'elle gravit et vint, de la tête, donner dans la porte d'honneur dont elle brisa quelques vitres.

De l'intérieur du château, M. le comte de Brigode avait vu la scène. Craignant avec raison que la bête ne réussit à se frayer un passage et à pénétrer dans l'immeuble, il la tint en respect au moyen d'un couteau de chasse et permit au piqueur Lamy de s'approcher du cerf et de le servir.

La curée eut lieu en face du château, en présence de nombreux curieux intéressés.

De mémoire d'homme, pareil fait ne s'est produit. Ce ne sera pas le moins curieux des incidents qui composent les annales de l'équipage « Picard piqu'hardi ».

**TROSLY-LOIRE.** — De la *Défense Nationale* :

M. Scellier-Hallade, âgé de 52 ans, bourellier, né à Troslly-Loire, demeurant à Caumont, avait l'habitude d'aller passer chaque année quelques jours chez des amis d'enfance à Troslly-Loire, et il s'y rendait parfois avec son épouse.

La semaine dernière, il partit seul de chez lui, disant à sa femme qu'il allait à Bléranceourt pour y chercher du travail. Le 26 décembre au soir, Mme Scellier était péniblement surprise en apprenant que son mari s'était suicidé dans les circonstances que nous allons rapporter :

Samedi 23 décembre, M. Joseph Boulanger, négociant à Troslly-Loire, voyait arriver son ami Scellier qui lui demanda une chambre pour quelques jours, parce que certaines affaires relatives au divorce de sa fille allaient le retenir.

Lundi soir, en raison de la fête de Noël, toute la maisonnée se coucha plus tard que de coutume. Le 26, vers 3 heures de l'après-midi, M. Boulanger ne voyant pas paraître son ami, monta dans sa chambre où il le trouva pendu à un crampon enfoncé dans le mur, à environ 2 mètres du sol.

Les jambes étaient en travers du lit, et le buste se trouvait entre le lit et le mur. M. le maire de Troslly-Loire, prévenu immédiatement, arriva accompagné de M. le docteur Thouvenin, mais il était trop tard.

M. Scellier était sujet à des troubles cérébraux, il pleurait souvent, chagrin qui lui était causé parce que sa fille n'avait pas réussi dans son mariage et avait été obligée de se séparer de son mari pour revenir chez ses parents.

La gendarmerie de Coucy-le-Château a fait les constatations d'usage et annexé à son procès-verbal le certificat médical du docteur Thouvenin.

**QUIERZY-SUR-OISE.** — *L'Echo Républicain de l'Aisne*, à Château-Thierry, vient de recevoir de M. Pierre Gaud, pisciculteur à Ornacieux (Isère), une longue communication plaidant en faveur du poisson-chat, dont les alevins ont été mis dans la Marne par la Société de pêche de Château-Thierry.

Notre confrère la fait suivre des observations suivantes :

« De l'avis unanime des « pêcheurs au plat », les meilleurs poissons de nos rivières sont les carnassiers : la truite, la perche et le brochet, c'est-à-dire les espèces qui ne se nourrissent que de proies vivantes. Et l'on sait également que les moins bons parmi les poissons sont les « nettoyeurs » des eaux : le hotu, le chevesne, entre autres.

« Or, M. Pion-Gaud le confesse lui-même, le poisson-chat est *carnivore* et ne saurait vivre dans les eaux limpides où croît la truite. En revanche, il se convient parfaitement dans les eaux polluées. »

**FONTENELLE.** — Procès-verbal a été dressé contre le sieur Alcide Robert, demeurant chez M. Albert Renou, du Garmouzet, commune de Fontenelle pour chasse à l'aide d'engins prohibés dans la forêt du Nouvion, au lieu dit « Le Chevalet ». Pendant qu'il passait l'inspection des lacets à chevreuil soigneusement tendus, il fut si désagréablement surpris de l'apparition subite de M. Adam Alfred, garde-champêtre à La Flamengrie que, dans sa fuite précipitée, il abandonna ses sabots sur le terrain. Il viendra les reprendre bientôt, sans doute de mauvaise grâce, car ils lui coûteront plus qu'ils ne valent. Un inconnu qui l'accompagnait n'a pu être rejoint.

**BOUÉ.** — Lundi, jour de Noël, M. Charles Bourré, âgé de 51 ans, tisseur, quittait, vers minuit, le débit de M. Le-grand où il avait passé la soirée avec son fils Emile, âgé de 18 ans. Ce dernier, sorti quelques minutes avant, marchait lentement, attendant son père. M. Bourré avait à peine fait quelques pas dans l'obscurité qu'il recevait d'un individu que la nuit l'empêcha de reconnaître un violent coup de bâton à la tempe gauche. Perdant son sang, M. Bourré retourna sur ses pas pour rentrer se laver au débit de M. Legrand. Au moment où il y arrivait, il reçut un second coup de bâton sur l'épaule gauche.

La casquette de M. Bourré a été retrouvée le lendemain. Elle était en lambeaux.

M. Bourré a porté ces faits à la connaissance de la gendarmerie. Son fils Emile a cru reconnaître l'agresseur de son père. Une enquête se poursuit actuellement.

**BRAINE.** — L'instruction du drame qui s'est déroulé dernièrement à Braine est presque terminée déjà.

Mercredi, M. le Juge d'instruction a signé une ordonnance en vertu de laquelle la dame veuve Bertin et sa fille ont été mise en liberté provisoire.

Le magistrat instructeur n'a pris aucune décision quant à l'ordonnance définitive qui renverra les inculpées, soit devant la Cour d'assises, soit devant le Tribunal correctionnel.

**VÉNIZEL.** — En présence de M. Leydet, juge d'instruction, M. le docteur Courtois-Suffit, médecin légiste, a procédé, mercredi matin, à la Morgue, à l'autopsie du corps de la femme Charpentier, tuée par un inconnu, à Paris, rue Sauffroy, 21.

Le praticien a constaté que le coup de couteau mortel avait été donné par une main experte, qui a sectionné nettement l'aorte et tous les gros vaisseaux du cou. La mort a été foudroyante.

Le docteur Courtois-Suffit a rédigé son rapport sur-le-champ, et l'a remis immédiatement au magistrat instructeur.

Jusqu'à présent, l'assassin de Blanche Charpentier est resté introuvable.

**BERNES.** — Le 28 décembre dernier, on a procédé à l'arrestation, en vertu d'un mandat d'amener de M. le juge d'instruction de Péronne, du sieur Urier Hilaire, âgé de 47 ans, manouvrier, demeurant à Bernes, né à Vermand.

Celui-ci est inculpé de mauvais traitements exercés sur ses jeunes enfants

et privation de nourriture envers ces derniers.

La femme Urier, née Docron Philippine, âgée de 42 ans, ménagère, inculpée des mêmes faits, n'a pu être mise en état d'arrestation, en raison de l'état maladif dans lequel elle se trouve.

Dans ce ménage il existe, paraît-il, une misère complète.

**DOUAI.** — La cérémonie d'entérinement des lettres de grâce de Foquet, le satyre-assassin d'Aix-Noulette, a eu lieu mercredi, à midi, dans la salle du Parlement de Flandre de la Cour d'appel de Douai.

Devant tous les magistrats de la Cour, en robes rouges, lecture a été donnée du décret commuant la peine de mort prononcée contre Foquet, par la Cour d'assises du Pas-de-Calais, en celle des travaux forcés à perpétuité.

Le condamné, sans émotion apparente, écoutait silencieusement, debout au milieu d'une escorte de gendarmes. Cette cérémonie n'a duré que quelques minutes.

**TOURCOING.** — M. Fidèle Benoit, âgé de 53 ans, ferblantier-zingueur, au service de M. Charles Tonnel, entrepreneur, était monté, samedi dernier, vers 3 h. 1/2 du soir, sur un des échafaudages installés sur la façade de la nouvelle salle de gymnastique, rue de Gand. A une hauteur de 12 mètres, il venait de prendre des mesures pour placer un revêtement de zinc sur les pierres de taille qui forment le gradin gauche du bâtiment.

Soudain, le pied droit de M. Benoit fut serré entre deux planches mal jointes de l'échafaudage ; le malheureux fit demi-tour sur lui-même et fut précipité dans le vide.

Le corps de M. Benoit toucha d'abord une traverse de l'échafaudage inférieur, rebondit ensuite et tomba à cheval sur la palissade en bois située en face de la salle de gymnastique. Le malheureux ferblantier roula alors sur le sol où il resta étendu sans connaissance.

Transporté d'urgence à l'hôpital civil dans une voiture d'ambulance, il y est décédé.

**LILLE.** — Le Crédit foncier a prévenu sa succursale à Lille que la somme de un million gagnée par MM. Messing et Gelper, à la loterie de la Presse, pouvait être touchée à la banque qui leur avait vendu le billet sorti au tirage.

MM. Messing et Gelper n'ont pas voulu toucher la forte somme, ils ont simplement retiré 200.000 francs et prié la banque de convertir le reste en valeur de Bourse.

Le métier de millionnaire ne va pas sans quelques désagréments, et MM. Messing et Gelper en ont fait une dure expérience.

En effet, ils sont tellement assaillis de demandes de toutes sortes qu'ils ne se montrent plus, n'ouvrant à âme qui vive, ne fréquentant plus les estaminets où ils avaient l'habitude d'aller.

Ils abandonnent, bien entendu, les deux masures de l'allée de la Vieille-Aventure et sont actuellement en plein déménagement.

Ils vont habiter 105, boulevard Victor-Hugo, une petite maison à deux étages. Messing habitera le premier, Gelper et sa famille le rez-de-chaussée et le second étage.

Les nouveaux locataires désirent qu'on ne s'occupe pas d'eux et ferment impitoyablement leur porte au nez de quiconque vient y frapper.

**OISE.** — Un pénible accident s'est produit, 14, rue Perrine, à Beaumont-sur-Oise.

M. Boissier, dessinateur aux usines de Persan, travaillait lundi, avec un jardinier, à planter quelques arbustes ; son fils, Gaston, âgé de 7 ans, l'avait d'abord accompagné ; mais un camarade, le fils d'un voisin, Louis-Marcel Millet, âgé de 14 ans, vint le rejoindre et comme il faisait froid, les deux enfants rentrèrent à la maison.

Mais, au lieu de rester dans l'appartement, Gaston Boissier eut la fâcheuse idée de descendre à la cave, où il avait vu, la veille, son père cacher son fusil au retour de la chasse.

Le petit bonhomme joua d'abord tranquillement au soldat, puis il se lassa bientôt de cet exercice et appela son ami.

— Tiens, lui dit-il après lui avoir montré l'arme, qu'il ne savait pas chargée, nous allons maintenant jouer au chasseur.

Tu seras le lièvre, veux-tu ? Moi le chasseur, et je te tuerai.

Le malheureux ne savait pas que cette

menace, bien inoffensive dans sa bouche, allait, quelques secondes plus tard, devenir la cruelle réalité.

Mettant son projet à exécution, Gaston Boissier épaula tant bien que mal l'arme et pressa sur la détente.

Un coup de feu retentit, suivi d'un cri déchirant, tandis que l'infortuné Louis Millet s'affaissait en avant, le visage contre terre.

Gaston Boissier, affolé, comprenant trop tard son imprudence, se jeta en sanglotant sur le corps de son ami, lui parlant et cherchant à le relever, car il ne pouvait croire à l'affreuse réalité.

M. Boissier, accouru au bruit, transporta la petite victime sur son lit et fit chercher en hâte le docteur Meyer.

Mais tous les secours furent inutiles. La charge de plomb avait fait balle, traversé le cœur et provoqué une mort foudroyante.

On juge du désespoir des infortunés parents de Millet lorsqu'on leur apprit la fatale nouvelle ; le coup qui les frappait était d'autant plus cruel que Louis-Marcel était le dernier survivant de huit enfants.

D'autre part, l'auteur inconscient du drame, le petit Gaston, a dû s'aliter et son état n'est pas sans inspirer de vives inquiétudes aux médecins qui redoutent une fièvre cérébrale.

**Trente-six bâtiments détruits par le feu**

On écrit de Bourgneuf, le 31 décembre au *Petit Journal* :

L'important village du Compeix, commune de Saint-Pierre-le-Bost, près de Bourgneuf, a été en partie détruit par un terrible incendie.

Le feu a pris naissance à deux heures et demie du matin. Activées par un vent violent, les flammes se sont développées rapidement et se sont élevées à une grande hauteur, éclairant d'une lueur sinistre les communes voisines. De nombreux habitants accoururent aussitôt. Dix bâtiments étaient déjà en flammes. On attaqua vigoureusement le fléau, mais malheureusement, l'eau manquait, et le feu ayant atteint la maison de M. Jossant, négociant, et trouvant un aliment facile dans les marchandises d'épicerie, les draperies et les bouteilles de liqueurs, prit une nouvelle extension.

On dut alors se borner à faire la part du feu.

Vingt bâtiments, les mobiliers, les récoltes, des marchandises de toutes sortes, de nombreux animaux, ont été brûlés.

**ETAT-CIVIL DE SAINT-QUENTIN**

Du 29 déc. au 4 Janv.

**NAISSANCES : GARÇONS, 15. — FILLES, 13**

**Publications :**

Auguste-Jules Cantelon, artiste musicien à Berlin et Céline-Jeanne-Joséphine-Marie Renson, artiste musicienne à Berlin.

Georges-Louis-Adolphe Flamant, frappeur à Saint-Quentin et Marie-Pauline-Armandine Lesage, journalière à Saint-Quentin.

Honorat Taquet, pasteur de l'Eglise Réformée, à Arras et Marguerite Daillé, sans profession à St-Quentin.

**Mariages :**

30 — Henri-Albert Berteaux, plombier-zingueur et Marie-Houise-Henriette Fanny Bouillard, lingère.

Emile-Constant-Octave Mercier, brodeur, veuf de Augustine Quentin et Augustine Gueguin, sans profession, veuve de Henri-Auguste Quentin.

Léon-Louis Druon, tisseur et Hélène-Georgette Martelle, tisseuse.

François Denimal, employé de commerce et Eugénie-Pauline Dagnicourt, raccommodeuse de broderie.

Zéphyr Caron, canonier servant au 4<sup>e</sup> bataillon d'artillerie à pied et Marguerite-Zélie Anceau, ouvrière d'apprêt.

Julien-Eugène Arzul, raboteur et Julienne-Léonie Wallerand, déchiqueteuse.

Arthur-Valère Collier, manouvrier et Eugénie Bellement, découpeuse.

Charles-Fernand Collier, ouvrier d'apprêt et Palmyre Delval, raccommodeuse.

Jules-Edmond Prévost, garçon de magasin et Marie-Eugénie Cochet, domestique.

Anatole Tourelle, tisseur et Marguerite-Virginie Gosset, tisseuse.

Charles Henri Benoit, manouvrier et Marthe-Jeanne-Amélie Lesur, dévideuse.

Horace-Pascal-Camille Desfontaine, tisseur et Louise-Julia Carton, plieuse.